

J'ai dit que j'aurais autre chose à ajouter à propos des intérêts et des dividendes payés à l'étranger. J'ai aimé la déclaration du ministre à cet égard parce qu'elle met en lumière une chose qu'on a niée dans certains milieux, à savoir, que la dette publique du Canada est la propriété des Canadiens. Le ministre nous a dit que l'un des problèmes, ici, est la lourde charge des intérêts sur les dividendes payables en dehors du Canada. Mais il a aussi longuement expliqué que les provinces, les municipalités et les autres organismes gouvernementaux devraient avoir le droit d'emprunter de l'argent sur les marchés étrangers. Je ne vois pas pourquoi ils devraient recourir à ce procédé, alors qu'ils vont utiliser notre actif canadien pour consolider ces nouveaux fonds qui sont créés.

J'en viens maintenant vers la situation créée par le gouvernement qui a décidé de réduire une partie de son programme de construction. Je vois que le premier projet éliminé est l'aménagement d'installations d'entreposage de céréales à Prince-Rupert en Colombie-Britannique. Je suis sûr que si le député de Skeena (M. Howard) m'avait précédé, il aurait parlé en premier de la décision qui a été prise au sujet de ces installations. Le ministre parle de vouloir augmenter nos exportations. Nous nous rendons tous compte de l'embouteillage qui ralentit nos envois de blé. Maintenant le ministre dit qu'on ne construira pas de nouveaux terminus à Prince-Rupert. L'autre jour, j'ai lu dans les journaux le nombre de wagons couverts remplis de céréales qui partout de Golden jusqu'à la côte attendent d'être déchargés—il y en a environ 1300, immobilisés à cause du manque d'installations sur la côte. Pourtant le premier de la liste des projets qui seront éliminés est l'aménagement de ces installations à Prince-Rupert.

J'espère qu'en envisageant cette question, le ministre n'oubliera pas que Prince-George a un besoin très urgent d'une aérogare. Peut-être pourrait-il prendre l'avion un beau dimanche jusqu'à Prince-George et voir s'il peut trouver un endroit pour poser sa valise. Je suis sûr qu'il recommanderait volontiers la dépense de certains fonds par le ministère des Transports pour que les installations s'améliorent aussitôt que possible.

Le ministre a admis qu'il y avait des flots de sous-emploi dans notre pays. Il faut donc mettre au point une politique d'argent cher seulement dans les régions où l'on constate des tendances à l'inflation, tout en s'assurant que le crédit nécessaire est disponible. Les députés ont parlé de la chaussée reliant le Canada à l'île du Prince-Édouard. Il y a neuf

ans que je siège à la Chambre et pendant tout ce temps-là, je n'ai entendu que discours sur la pauvreté des provinces Maritimes. Alors pourquoi, juste ciel, retarde-t-on l'aménagement de cette chaussée?

Il a beaucoup été question des paiements de péréquation aux provinces moins bien partagées, il en a été question dans l'exposé budgétaire. La province que je représente est une des mieux partagées, parce qu'elle a mis en valeur et exploité ses ressources naturelles. Toutes les provinces peuvent en faire autant pourvu qu'elles suivent des politiques appropriées.

J'ai été un peu étonné que le ministre dans son discours préconise un accroissement des emprunts. Voilà qui me contrarie. Je trouve inadmissible que nous continuions à emprunter des fonds à l'étranger et à utiliser nos propres capitaux pour garantir ces emprunts. Le ministre a dit:

En revanche, les provinces et les municipalités devraient y gagner, en ce qui concerne les paiements d'intérêts à verser aux prêteurs étrangers. J'espère que cela permettra de faire quelques emprunts en Europe, malgré le coût élevé des emprunts là-bas.

Alors que le Canada dispose de ses propres facilités de crédit, pourquoi devrait-on payer les yeux de la tête en emprunts contractés en Europe? Voilà qui me semble illogique.

Je sympathise avec le ministre qui s'efforce de pallier la situation qui résulte de trop de dépenses faites par trop de gens. A cet égard, je voudrais rappeler au ministre d'examiner à nouveau les agissements des sociétés de finance qui dépensent des sommes énormes en réclame pour inciter des gens à venir frapper chez elles pour obtenir de l'argent. Mais une fois qu'ils l'ont reçu, c'est une toute autre affaire—on leur impose 24 p. 100 d'intérêt sur le montant emprunté.

Le ministre a dit que le Canada manquait de travailleurs qualifiés. Cette lacune touche un domaine totalement étranger à la compétence des provinces: la réglementation de l'immigration. Si le ministre croit vraiment qu'il nous faut un plus grand nombre de travailleurs qualifiés qu'il se concerta avec ses collègues pour faire en sorte que le Canada reçoive des immigrants capables de remplir les postes vacants, nous permettant ainsi d'intensifier notre production, de produire plus de marchandises et d'éviter une masse monétaire excessive par rapport à des biens trop rares.

Je partage l'avis du ministre quant à la protection, si on peut s'exprimer ainsi, à accorder, en modifiant l'impôt sur le revenu, à ceux qui occupent les échelons inférieurs du revenu. C'est une bonne chose, je crois. Il est heureux que le ministre se soit converti et